



FORMULAIRE DE DEMANDE DE MISE À DISPOSITION 2026

Maison des associations

À compléter et à retourner à l'adresse com@ville-periers.fr 15 jours avant la date effective de mise à disposition

Association	
Nom & Prénom du demandeur	
Adresse de l'association	
Téléphone	
Email	
Date de la manifestation	2026
Créneaux horaires	
Nature de la manifestation	
Nombre de personnes	
LOCAUX PROPOSÉS Salle 1 (environ 22 personnes) Salle 3 (environ 13 personnes) Bureau (4 personnes) (nous reviendrons vers vous afin de vous informer de la salle qui vous a été attribué)	<input type="checkbox"/> FAVORABLE <input type="checkbox"/> DÉFAVORABLE <input type="checkbox"/> INDISPONIBLE
Demande de matériel	<input type="checkbox"/> FAVORABLE <input type="checkbox"/> DÉFAVORABLE

Fournir l'attestation d'assurance de responsabilité civile 2026

Fournir la pièce d'identité en cours de validité

Règlement lu et approuvé

Fait à :

Le :

Signature du demandeur

Accord de réservation

Signature de l'Adjoint Délégué aux affaires
culturelles et associatives de la Ville de
Périers

Marc FEDINI

La commune de Périers traite les données à caractère personnel pour la location de salle et matériel.

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement pour la gestion des réservations des salles et de matériel ; la publication du planning de réservation ; la réalisation de l'état des lieux et la facturation dans le cadre de l'exécution du contrat ou des mesures précontractuelles ou de l'intérêt légitime du responsable de traitement ou d'un tiers.

Les catégories de données traitées sont :

- Etat civil, Identité, Données d'identité
- Informations d'ordre économique et financier
- Vie professionnelle
- Autres données courantes

Le formulaire prévoit, sauf mention contraire, le recueil obligatoire des données qui sont nécessaires au traitement de la demande.

Le traitement ne prévoit pas de prise de décision automatisée.

Les personnes concernées sont :

- Toute personne physique ou morale effectuant une réservation de salle

Destinataires des données :

- Service comptabilité
- Service en charge de la réservation des salles
- Trésor Public

Les données sont conservées 1 an en base active et 10 ans pour la partie comptable. Puis les données sont détruites.

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données

- par courriel : vosdroits.dpo[[@](mailto:vosdroits.dpo@manchenumerique.fr)]manchenumerique.fr

- par courrier : Manche Numérique – Service DPO

235 Rue Joseph CUGNOT 50000 Saint-Lô.

Si vous estimez après nous avoir contacté que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - Téléphone : 01.53.73.22.22 - www.cnil.fr)